

Association France-Palestine Solidarité

Metz, le 10 octobre 2011

Section locale de METZ

c/o Maison pour Tous

B.P. 135

57141 WOIPPY CEDEX

afps57@free.fr

Monsieur Alain JUPPE

Ministre des Affaires Etrangères
7, quai d'Orsay
75007 Paris

Objet : Libération de Salah Hamouri

Monsieur le Ministre d'Etat,

L'Association France Palestine Solidarité de Metz tient à vous faire part de ses vives inquiétudes au sujet de notre compatriote SALAH HAMOURI. Comme vous le savez, celui-ci devrait sortir de prison le 28 Novembre 2011, après 7 années d'un emprisonnement aussi injuste qu'injustifié dans les geôles militaires israéliennes. Sans revenir sur ce qui a été promis par le Président de la République, ni sur ce qui a été fait et/ou non fait par les services du Ministère des Affaires Etrangères, nous vous demandons instamment d'intervenir auprès des autorités israéliennes.

En effet, non seulement Salah Hamouri, en vertu d'un nouveau dispositif législatif israélien, pourrait effectuer près de 140 jours supplémentaires de détention (!), mais il vient d'être transféré dans une prison dont le nom est tenu secret. Les visites, en particulier celles de sa maman, Denise Hamouri, lui sont désormais interdites, a priori jusqu'au 5 novembre. Tout cela a de quoi nous inquiéter et nous indigner.

Dans tout État de droit, il existait jusque-là un principe de non-réactivité des lois en matière pénale. Si ce principe ne s'appliquait pas à Salah Hamouri, le pouvoir israélien et les autorités pénitentiaires ajouteraient de l'arbitraire à l'injustice. Les autorités françaises ne peuvent laisser faire ! Vous ne pouvez laisser faire ! Au nom de la justice, du droit et tout simplement au nom du respect des droits humains, Salah Hamouri doit pouvoir retrouver les siens et ses amis à Jérusalem-Est, le 28 novembre, comme annoncé.

Nous souhaitons donc de votre part une intervention ferme, efficace et sans ambiguïté pour que le traitement infligé à notre jeune compatriote prenne fin et qu'il puisse enfin jouir de ses droits et de sa liberté, en particulier sur la terre palestinienne, puisque tel est son légitime souhait.

Recevez, Monsieur le Ministre d'État, l'expression de notre respect,

Claude ABOU-SAMRA, présidente du groupe local AFPS METZ